Termes de références

Pour les services d'un Prestataire individuel (IC)

1. Information générale	
Intitulé de la mission	**Développer la Stratégie relative aux activités opérationnelles (BOS)**
Projet	**Développer la Stratégie relative aux activités opérationnelles (BOS)**
Lieu d'affectation	Alger, Algérie
Date prévue de début	15 octobre
Réf. Du dossier	Consultant BOS

2. Contexte

Le Conseil économique et Social (ECOSOC) placé sous l'égide de l'Assemblée Générale des Nations Unies a régulièrement appelé le système des Nations Unies à harmoniser ses activités opérationnelles, afin de réduire les coûts de gestion et les redondances dans le soutien apporté dans la mise en œuvre des activités programmatiques.

L'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (QCPR) et la résolution E/2011/L.35 subséquente du Conseil économique et social de 2011 appelaient déjà à une simplification et à une harmonisation du système onusien. La résolution *« engage les organismes du système des Nations Unies à déterminer les modes de fonctionnement dont la simplification et l'harmonisation pourraient générer le meilleur rendement et à accélérer leur mise en œuvre »* et « *encourage les organisations du système des Nations Unies, dans le cadre des systèmes de planification, de budgétisation et d'évaluation existants, à rendre compte des économies résultant de l'amélioration de leurs activités »*.

Le Groupe des Nations Unies pour le Développement (GNUD) sur les pratiques de fonctionnement a élaboré en 2012 une note d'orientation sur la Stratégie relative aux activités opérationnelles (BOS) et des instruments y afférents aux fins d'assurer l'application de la résolution des Nations Unies susmentionnées. La note d'orientation avait pour objet favoriser l'harmonisation des pratiques opérationnelles au niveau des pays. Cette note a été actualisée en 2016 afin de continuer à appuyer les équipes pays de Nations Unies dans leurs efforts pour harmoniser et coordonner davantage les modalités de fonctionnement communes.

Plus récemment, l'Assemblée Générale a adoptée, le 31 mai 2018, à l'unanimité, la résolution A/RES/72/279 relative au « Repositionnement du système des Nations Unies pour le

développement dans le cadre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies », à travers laquelle les Etats membres, « *se félicite des mesures prises par le Secrétaire Général pour voir instituer des modalités de fonctionnement communes, selon qu'il convient, notamment les services d'appui, l'objectif fixé étant de 50 % de locaux communs d'ici à 2021, le but étant de permettre aux entités de travailler ensemble, de gagner en efficacité, synergie et cohérence dans leur action, et demande qu'il soit donné suite à ces mesures ainsi qu'il est dit dans la résolution 71/243»*. A cet effet, les équipes pays des Nations Unies sont appelées à redoubler d'effort pour revoir leurs modalités de fonctionnements communes, et cela notamment, à travers l'élaboration d'une Stratégie relative aux activités opérationnelles (BOS) qui soit alignée avec les standards de procédures opérationnels (SOP) du système des Nations Unies pour le développement.

Pour chaque Équipe de pays des Nations Unies (UNCT), la BOS est un document qui définit la focalisation stratégique à moyen terme des activités opérationnelles menées par les Nations Unies au niveau des pays. C'est un cadre de planification stratégique, de gestion, de suivi et de production de rapports pour les activités opérationnelles à mener à l'appui de l'exécution des programmes. Elle favorise la mise en œuvre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) ou du Cadre stratégique des Nations Unies (UNSF) et s'applique dans tous les pays compte tenu de leur contexte.

Dans le cadre du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, le Secrétaire Général de l'ONU a demandé aux équipes pays des Nations Unies de suivre les orientations suivantes :

- Conformité de toutes les équipes pays avec une stratégie BOS améliorée ;
- Promouvoir une culture de la mesure des performances et de la satisfaction des bénéficiaires des Opérations pour les Services Communs ;
- Consolidation de l'harmonisation des activités opérationnelles d'ici à 2022 des services communs ;
- 50% des implantations des Nations Unies dans les pays doivent partager des locaux communs d'ici 2021

Principaux documents de référence :

- Résolution de l'ECOSO « Progrès accomplis dans l'application de la résolution 62/208 de l'Assemblée générale sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies » ; https://undocs.org/fr/E/2011/L.35
- Résolution 72/279 de l'Assemblée Générale « Repositionner le système des Nations Unies pour le développement dans le cadre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies » ; https://undocs.org/fr/A/RES/72/279
- Résolution 71/243 de l'Assemblée Générale « Examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies » ; https://undocs.org/fr/A/RES/71/243
- Stratégie du GNUD relative aux activités opérationnelle (BOS)- Résumé analytique https://undg.org/wp-content/uploads/2017/03/UNDG-BOS-Executive-Summary-2016-FR-1.pdf

- Stratégie du GNUD relative aux activités opérationnelle (BOS)- Guide de l'utilisateur- Guide séquentiel d'élaboration d'un cadre de BOS ; https://undg.org/wp-content/uploads/2017/03/UNDG-BOS-Guidance-2016-FR-1.pdf
- Cadre de coopération stratégique (CdCs) 2016-2020- système des Nations Unies-Gouvernement Algérien http://www.un-algeria.org/images/CdCS_Algerie_2016-2020.pdf

3. Objet de la mission

Dans le cadre du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, l'équipe Pays des Nations Unies en Algérie vise à élaborer une Stratégie relative aux activités opérationnelles communes(BOS).

Les « activités opérationnelles communes » se définissent comme les services d'appui opérationnels et les priorités d'harmonisation et de simplification nécessaires pour exécuter les programmes des Nations Unies qui sont élaborés conjointement par les organismes onusiens et qui sont gérés par un organisme au nom de deux ou plusieurs organismes clients. Les activités opérationnelles communes relevant de la BOS s'articulent selon six lignes de services communs : 1) les services communs d'achat ; 2) les services communs de technologies de l'information et des communications (TIC); 3) les services communs de ressources humaines (RH); 4) les services communs logistiques; 5) les services communs financiers; 6) les services communs relatifs aux installations (notamment aux locaux communs).

Le processus d'élaboration de la BOS comporte sept étapes, à savoir :

1. Phase de lancement : Feuille de route ;
2. Phase d'analyse : état des activités opérationnelles (état des lieux) ; Analyse des besoins & opportunités ; Analyse coûts-avantages ;
3. Priorisation ;
4. Cadre de résultats (descriptif des résultats attendus) ;
5. Validation
6. Plan de travail annuel
7. Evaluation (une fois pas cycle)

Le Groupe Des Opérations (GDO)/ Équipes de gestion des opérations (OMT) a initié les phases de lancement et d'analyses et nécessite l'appui technique d'un consultant pour finaliser ces étapes et élaborer un cadre de ressources résultats et finaliser la stratégie BOS.

La mission du consultant consistera à collecter, analyser et rédiger les parties suivantes :

- Etat des lieux des activités opérationnelles
- Analyse des besoins et opportunités
- Analyse des coûts-bénéfices
- Cadre de ressources et résultats

Et cela dans le cadre de la Stratégie relative aux activités opérationnelles (BOS)pour le système de Nations Unies en Algérie basée sur le guide de la BOS selon les orientations du Groupe des Nations Unies pour le Développement.

La BOS viendra en appui à la mise en œuvre du Cadre de Coopération Stratégique (CdCS) 2016-2020 entre le système des Nations Unies et le Gouvernement Algérien, et vise à réduire les coûts et à harmoniser les activités opérationnelles à travers des procédures unifiées et ou mises en œuvre en commun. La présentation narrative de la BOS doit être présentée comme un document facile à utiliser pour soutenir la mise en œuvre des Programmes du Système des Nations Unies en Algérie.

Le Consultant rendra compte au Groupe des Opérations (GDO) et à l'équipe des Nations Unies en Algérie. Il travaillera sous la supervision du président du GDO et en étroite collaboration avec le Coordonnateur Résident et son bureau.

4. Description des tâches et responsabilités

Le Consultant, en concertation avec le GDO, doit délivrer les produits suivants :

- Etat des lieux des activités opérationnelles, en collectant les informations et consolider les tableaux du BOS. L'état des lieux comportera une évaluation de la performance de chaque service commun en vue de tirer parti de leurs points forts et d'éliminer les goulets d'étranglement éventuels.
- Analyse de référence, l'analyse des besoins et des opportunités, l'analyse des exigences, l'analyse coûts-avantages et l'établissement des priorités ;
- Elaborer un cadre de résultats des activités opérationnelles (avec récits, résultats, output)
- Elaborer un cadre de suivi et évaluation des activités opérationnelles : définir les indicateurs de niveau des résultats et des outputs, les cibles et les références ;
- Développer un cadre budgétaire des activités opérationnelles : décrire les exigences en termes de ressources, y compris une cartographie des ressources existantes, le manque de ressources ainsi qu'une stratégie de mobilisation des ressources.

La durée de l'affectation sera de 20 jours de travail allant de la période du 01 septembre 2018 au 31 novembre 2018.

<u>Description des responsabilités :</u>

- Le Consultant ne peut fournir aucune information concernant les activités opérationnelles du système des Nations Unies en Algérie ni relative à ses activités des achats à aucune partie extérieure au Système des Nations Unies sans le consentement du président du Groupe des Opérations.
- La consultation est administrée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), les règles et règlementation du PNUD s'appliquent.
- Le président du GDO et le Bureau du Coordonnateur Résident s'assure que l'accès aux différentes agences pour la tenue de réunions sur l'objet de la mission soit garanti au Consultant.

5. Livrables attendus

délais	Livrables
20 octobre 2018	Rapport préliminaire présentant un état des lieux des activités opérationnelles. L'état des lieux comportera une évaluation de la performance de chaque service commun en vue de tirer parti de leurs points forts et d'éliminer les goulets d'étranglement éventuels.
25 octobre 2018	Analyse des besoins, en consultation avec les groupes de travail GDO (réunion/consultation détaillée avec chaque groupe de travail), permettant d'identifier les les besoins de service dans deux domaines : (i) les besoins ayant trait aux programmes (déterminés selon le cadre de coopération stratégique) ; (ii) les besoins n'ayant pas trait aux programmes (selon les exigences organisationnelles). Cette analyse permettra également d'identifier les opportunités de nouvelles activités opérationnelles communes.
30 octobre	Analyse, en consultation avec les groupes de travail GDO, des besoins et des opportunités, l'analyse des exigences, l'analyse coûts-avantages et l'établissement des priorités.
15-20 novembre	Faciliter l'atelier de priorisation avec le GDO ses groupes de travail et identification d'un cadre de résultat de ressources (incluant plan de suivi et évaluation, ressources budgétaires requises pour le BOS et identifier les ressources disponibles et celles à mobiliser).
28 novembre	Rapports d'étape du BOS, incluant les commentaires du GDO, et présentant les éléments suivants : - Etat des lieux des activités opérationnelles - Analyse des besoins et opportunités - Analyse des coûts-bénéfices - Cadre de ressources et résultats (incluant plan de suivi et évaluation, ressources budgétaires requises pour le BOS et identifier les ressources disponibles et celles à mobiliser)
10 décembre	Rapport final du BOS, incluant les commentaires du UNCT/GDO/Coordonnateur Résident, présentant les éléments suivants : - Etat des lieux des activités opérationnelles - Analyse des besoins et opportunités - Analyse des coûts-bénéfices - Cadre de ressources et résultats (incluant plan de suivi et évaluation, ressources budgétaires requises pour le BOS et identifier les ressources disponibles et celles à mobiliser)

6. Compétences et qualifications requises

Le consultant doit avoir les qualifications professionnelles et techniques suivantes, et la sélection sera faite en fonction du coût global des services ainsi que de ces qualifications.

- **Education :**

Maîtrise en sciences sociales, administration publique, gestion d'entreprise, économie ou dans une discipline pertinente.

- **Expérience professionnelle :**

Avoir un minimum de 10 ans d'expérience dans la gestion des opérations et des programmes, conceptualisation des processus et procédures opérationnelles, connaissance et application de la programmation et budgétisation axée sur les résultats, au sein du système des Nations Unies.

Expérience précédente dans les processus d'élaboration de Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) ou du Cadre stratégique des Nations Unies (UNSF).

Expérience précédente dans l'élaboration de Stratégie relative aux activités opérationnelles.

- **Langues :**

Excellente maîtrise du français et de l'anglais.

Compétences professionnelles :

- Connaissance et compréhension des questions relatives au travail de l'ONU, en particulier dans les services d'appui opérationnel (Services communs) pour la mise en œuvre du programme, par ex. services dans les domaines de l'approvisionnement, des TIC, des ressources humaines, de la logistique, de la sécurité, etc.

- Connaissance et compréhension du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement dans le cadre de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et des standards de procédures opérationnels du système des Nations Unies (SOP).

- Capacité d'identifier les problèmes, d'analyser et de participer à leur résolution. Capacité d'engager d'autres personnes pour la collecte de données. Capacité d'appliquer un bon jugement dans le contexte des missions confiées et de travailler sous pression. Faire montre d'obstination et rester calme dans des situations stressantes. Faire montre de fierté dans le travail et les réalisations, démontrer de la compétence professionnelle et la maîtrise du sujet. Répondre positivement au feed-back et aux points de vue divergents. Etre consciencieux et efficace dans le respect des engagements, le respect des délais et l'atteinte des résultats.

- Planification et organisation : Définit des objectifs clairs compatibles avec les termes ici définis. Identifie les activités et les affectations prioritaires et les ajuste au besoin. Consacre le temps et alloue les ressources nécessaires pour terminer le travail en prévoyant les

risques et en élaborant des plans d'urgence en conséquence. Assure le suivi et ajuste les plans au besoin, et utilise efficacement le temps.

- Redevabilité : S'approprie les responsabilités et honore les engagements. Livre les tâches assignées dans les délais impartis, les coûts et les normes de qualité. Travaille conformément aux règles et règlements organisationnels. Prend la responsabilité personnelle de ses lacunes.

Compétences fonctionnelles :

- Expertise dans les activités de développement et humanitaires de l'ONU
- Expérience de la cartographie, l'évaluation et le développement des services opérationnels/communs/conjoints des Nations Unies.

7. Documents constitutifs de l'offre

Les soumissions devront être présentées en offre technique et offre financière distinctes, l'offre technique devra contenir tout ce qui sera nécessaire à sa bonne compréhension et évaluation, à savoir :

- Le CV ou P11
- Une brève présentation de la note méthodologique sur le déroulement de la mission (pour chaque livrable) et selon le calendrier de remises des livrables fourni dans ces termes de références ;
- Un calendrier de travail pour la réalisation des résultats attendus ;
- Le formulaire de confirmation d'intérêt et disponibilité dûment rempli ;
- Une offre financière : l'offre financière doit être forfaitaire pour la réalisation des produits attendus (livrables) selon le calendrier d'exécution proposé pour cette mission*

**Le coût des services pour chaque livrable doit être exprimé en dollars américains. Le consultant sera payé approbation du GDO et validation de chaque livrable. Conformément aux règles du PNUD, le montant payé doit être considéré comme incluant tous les coûts associés, y compris les frais de voyage, de communication, de sécurité sociale, de retraite et d'impôt sur le revenu.*

8. Critères d'évaluation des offres

Le consultant individuel sera évalué sur la base de la méthodologie suivante :

Notation combinée :

Lorsque cette méthode d'évaluation est utilisée, le contrat devrait être attribué au consultant individuel dont l'offre a été évaluée et jugée :

a) Qualifiée/conforme/ acceptable et,
b) Ayant reçue la note globale pondérée la plus élevée sur la base des critères techniques et financiers spécifiés dans du point 3 des présents Termes de référence.

*Critère de l'évaluation technique : 70 %

*Critère de l'évaluation financière : 30 %

Seuls les candidats ayant obtenus la note minimale de 49/70 à l'évaluation technique seront considérés pour l'évaluation financière.

Critère	**Pourcentage**	***Point maximum***
1.Technique	**70%**	***49***
Qualification académique : Maîtrise en sciences sociales, gestion d'entreprise, économie ou dans une discipline pertinente.	*10%*	10
Avoir un minimum de 10 ans d'expérience dans la gestion des opérations et des programmes, conceptualisation des processus et procédures opérationnelles, connaissance et application de la programmation et budgétisation axée sur les résultats au sein du système des Nations Unies.	*25%*	25
Expérience précédente dans les processus d'élaboration de Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) ou du Cadre stratégique des Nations Unies (UNSF).	*5%*	5
Expérience précédente dans l'élaboration de Stratégie relative aux activités opérationnelles.	*15%*	15
Approche Méthodologique/calendrier pour l'accomplissement des missions définies dans les Termes de référence.	*15%*	*15*
2.Financier	***30%***	***30***

Les offres doivent être soumises par e-mail à l'adresse e-mail : procurement.project.dz@undp.org au plus tard **le 2 octobre 2018**

Le PNUD se réserve le droit de vérifier toutes les informations fournies et d'y écarter toute soumission ayant fournie des informations erronées ou incomplètes.

ANNEXES :

ANNEX 1- INDIVIDUAL CONSULTANT GENERAL TERMS AND CONDITIONS

ANNEX 2- LETTRE DE CONFIRMATION D'INTERET

ANNEXE 3- FORMULAIRE P11